



## ASSEMBLEE GENERALE

**samedi 03 février 2018**

L'Assemblée Générale du Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie (C.R.T.A.O.) a eu lieu le samedi 3 février 2018 à partir de 9 h 30 dans le gymnase René Monoy, 4 rue Buffon à Carcassonne.

Les feuilles d'émargement font apparaître un total de 66 clubs présents sur 127, pour un total 343 voix à l'ouverture de la séance, 345 à l'heure des votes (1 club de plus présent arrivé après le début de l'AG), le total maximum possible était de 534 voix.

36 clubs avaient signalé qu'ils ne pourraient être présents pour diverses raisons.

### Ordre du jour :

- ouverture de l'Assemblée Générale et interventions des élus régionaux et locaux
- rapport moral ; vote
- rapport financier ; vote
- plan de développement
- élections des représentants du CRTAO à l'AG de la FFTA
- Commission Sportive ; Commission Nature/3D ; Commission Campagne
- Commission Jeunes ; Commission Formation ; CNDS ;
- Commission Arbitrage ; Commission Labels ; Commission Féminine ; Trophée des Mixtes
- Questions diverses ; site informatique ; clôture

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président Didier RAMI ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous ; il présente les excuses de M.JM CLEROY, Président de la FFTA, M. André VIOLA, Président du Conseil Départemental de l'Aude, de M. Dominique INIZAN, Directeur Départemental de la DDCSPP, et de Madame Bénédicte SUDRIE, cheffe du Service Jeunesse et Sports de la DDCSPP, de Maître Guy DEBUISSON, Président du CDOS Midi-Pyrénées, qui devait être représenté par Madame Valérie DEFFORGE, laquelle étant malade a envoyé ses regrets de ne pouvoir être là. Message de Mme Christine DURKA, Assistante de Direction de M. Pascal ETIENNE, Directeur de la DRJSCS, excusant ce dernier et notant la présence du CTSR Nicolas JONETTE, dans le cadre d'une présence technique.

Didier RAMI présente Mme Christine PUJOL, Conseillère Régionale, représentant Mme Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée, et M. Paul ESCOUROU, Maire Adjoint délégué aux Sports à la Mairie de Carcassonne.

Il donne ensuite la parole à Madame PUJOL.

### INTERVENTION DE MADAME CHRISTINE PUJOL

Madame PUJOL évoque la fusion des deux Ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, fusion qui a demandé beaucoup de temps et de patience, pour parvenir à l'harmonisation ; il en fut de même pour la Région : 2017 a été l'année de l'harmonisation. La recherche de l'équilibre des territoires, des sports (de tous les sports), de toutes les pratiques (loisirs et compétitions), a conduit à encourager les équipements sportifs de nature et de sites, salles, terrains, dans un double défi d'équilibre et de promotion, tant dans la ruralité que dans les quartiers de ville défavorisés.

Les manifestations et les événements, qu'ils soient petits ou grands, permettent le rayonnement de la Région et favorisent son développement économique. Il se crée de petites entreprises autour du sport.

Un nouveau dispositif a permis d'harmoniser les aides au fonctionnement, et chaque Département aura bientôt une Maison de la Région qui sera au service des associations, des entreprises, des clubs, pour les aider à remplir les dossiers et les conseiller.

Les aides seront particulièrement dirigées vers le Sport Adapté, l'Handisport, le sport scolaire (Carte Jeunes) ; elles seront individualisées pour le soutien des athlètes dans leur parcours, pour les clubs professionnels ; elles iront aux Centres de Formation, aux clubs de niveau 1 et 2 ; elles aideront les manifestations sportives ponctuelles ou récurrentes (s'y prendre à l'avance).

Un volet servira également à la création et à la rénovation des installations sportives.

Le Président Didier RAMI remercie Madame PUJOL d'avoir évoqué les aides que propose le Conseil Régional ; il passe ensuite la parole à Monsieur ESCOUROU.

## **INTERVENTION DE MONSIEUR PAUL ESCOUROU**

Monsieur Paul ESCOUROU présente les excuses de Monsieur le Maire de Carcassonne, très sollicité par les Assemblées Générales Régionales qui ont lieu pour la plupart à Carcassonne « centre de l'Occitanie »

Il souligne que les relations de la Mairie avec les Archers de la Cité sont excellentes. En ce qui concerne les Comités Régionaux, le travail sur le terrain aide à lever peu à peu les obstacles qui existaient lors des fusions ; il souhaite une fructueuse AG à l'ensemble des présents.

## **RAPPORT MORAL**

Le Président RAMI souhaite la bienvenue à Vincent DENHEZ, qui se remet et a pu être parmi nous pour cette Assemblée Générale. Il donne des nouvelles de Josèphe LAMOTHE, qui récupère peu à peu.

**L'absence** pour cause de maladie de Vincent DENHEZ a nécessité son remplacement comme Trésorier, à un moment où les papiers de changement de Bureau allaient être terminés, obligeant à refaire l'ensemble du dossier avec la nouvelle Trésorière, Anne FOURMAUD. Cela a ralenti les dossiers de subvention, qui ont été fait un peu à l'aveugle, les Commissions n'ayant pas encore défini leurs priorités. Il remercie le Conseil Régional qui a montré beaucoup de bienveillance, même si les demandes ont été déposées hors délai.

**Il rappelle** les discussions, les chamailleries qui ont eu lieu dans les premières réunions (dessin humoristique très apprécié des présents : un chien et un chat tout hérissés, se regardant, devant une unique gamelle) ; des clubs à la limite de la légalité, la dénonciation de conventions, mais des actions poursuivies et payées ; des menaces, des procédures judiciaires, des réunions avec la DRJS pour trouver des solutions ; l'arrêt finalement des poursuites.

Il souligne les gros efforts des membres du Comité Directeur pour travailler ensemble à l'harmonisation (nouveau dessin sur l'écran : chien et chat souriants, dans un même bain).

Pascal CHAMPION souligne qu'il l'avait prévu dès avant la fusion « au début on se tapera dessus, et après on se serrera les coudes ».

**Le problème** de la Région très étendue amène la difficulté à réunir le Bureau, le Comité Directeur : distances, réunions à la journée, repas ; les frais occasionnés également aux archers à l'occasion des Championnats Régionaux...

**Le rapport moral est mis aux voix** : unanimité des clubs présents.

## **RAPPORT FINANCIER**

La Trésorière Anne FOURMAUD demande à l'assemblée de bien vouloir l'excuser pour le retard et les erreurs de fléchage qui se sont glissées dans le rapport financier : certaines ont été détectées après l'envoi aux clubs et Anne FOURMAUD remet les lignes où elles doivent être placées. Elle n'est pas comptable de profession, et la tenue de 3 comptabilités simultanées (2 ligues en fin de saison d'existence financière et le début du CRTAO) n'a pas facilité les choses.

Anne FOURMAUD donne lecture du bilan financier, faisant apparaître un bénéfice. Les subventions du Conseil Régional ne sont pas toutes versées et ne le seront que vers le mois de mars ou Avril. Le président précise que les subventions du Conseil régional ne seront versées que sur justificatif des dépenses et que sur demande expresse de leur versement auprès des services du Conseil Régional. Pour cela la trésorière doit compléter les dossiers sur le site SESAMESPORT en y joignant tous les justificatifs des actions menées. La date fixée pour cela est début MARS au plus tard. Ces demandes de

versement doivent être faites avant les nouvelles demandes de subvention à faire également courant Mars au plus tard.

**Budget Prévisionnel** : Anne rend compte des prévisionnels des différentes Commissions : certains sont arrivés il y a peu, et elle n'a pu faire le récapitulatif par poste. Toutefois la Trésorière s'engage à fournir un budget prévisionnel complet d'ici quelques jours.

De nombreux changements sont intervenus par rapport à ce qui se faisait les années précédentes : la FFTA versait une aide aux Ligues bénéficiant d'un CTF ; l'an prochain, la FFTA voulant privilégier l'emploi, versera une subvention aux comités régionaux employant des techniciens sportifs. La subvention pourra aller jusqu'à 12000 euros pour un emploi à plein temps.

Une question est posée sur les frais téléphoniques assez important.

Le président explique que la comptabilité de cette année fait effectivement apparaître des frais importants, mais cela s'explique car en début d'année, il y avait les lignes téléphoniques (fixes, mobiles et internet de la ligue Languedoc Roussillon et la ligne mobile et internet du CTR de Midi Pyrénées et la ligne mobile de la ligue Midi Pyrénées). A ce jour toutes les lignes ont été fermées à l'exception de la ligne INTERNET et mobile du CTR et la ligne mobile du CRTAO.

L'assistance pose ensuite des questions sur les frais : déplacements, hébergement, repas, petits équipements, trophées CRTAO; Jeunes en formation ; Pôle Espoir ; aide aux clubs pour l'organisation de grandes épreuves (D1, D2) et Championnats de France.

Le président explique les différents postes de dépenses et revient un peu sur les modes de fonctionnements des 2 anciennes ligues.

De plus il explique que les frais de déplacement des élus seront de toute façon beaucoup plus élevés que par le passé du fait de l'étendue de la région.

Le rapport financier est mis aux voix : pas de vote négatif – 6 clubs représentant 33 voix s'abstiennent  
**Rapport financier adopté** à la majorité des voix (310 voix pour).

Le Prévisionnel n'a pas à être voté par l'AG, mais devra être terminé rapidement et soumis au Comité Directeur pour être joint aux demandes de subventions CNDS et Conseil Régional. Le président signale qu'il l'enverra aux clubs d'ici la fin du mois.

## **PLAN DE DEVELOPPEMENT**

Bernard BARASCUD présente le Plan de Développement pour les années à venir.

Il s'agit d'un document de travail incontournable, destiné à prévoir les axes de travail et à proposer une progression. Non un carcan, mais un guide qui pourra être modifié selon les nécessités qui apparaîtront au fil des années.

**Le Plan de Développement** est articulé en plusieurs parties :

1-Constats (clubs, départements ; licences et répartitions ; évolution des pratiques ; Haut Niveau ; ressources humaines...)

2- Les objectifs (les pratiquants ; l'accès au sport de HN ; l'organisation des ressources)

3- Plan d'actions (formation ; licenciation ; projet-club ; performance)

4- comptabilité analytique

5- évaluation du Plan de Développement

**Quelques remarques** faites en cours de présentation : valorisation du bénévolat (ressources humaines) ;

Ailleurs en Europe : pas de FFSA ni de FFH : ces sportifs sont intégrés dans les Fédérations délégataires et il en sera certainement bientôt de même en France. La mutualisation des clubs leur permettra d'offrir des pratiques différentes d'un lieu à l'autre.

Enfin, Bernard BARASCUD rappelle les actions Sport-Santé et propose aux clubs intéressés de se rapprocher des structures EFORMip pour suivre une formation afin de recevoir des personnes souffrant de pathologies chroniques ou ayant subi une opération.

## **ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CRTAO A L'AG DE LA FFTA**

Des scrutateurs sont demandés ; se proposent Annie PAGES (Cahors) et Jérôme CADIEUX (Tournefeuille). Ils vérifient les 2 urnes avant fermeture et comptent les bulletins remis par chaque club appelé par ordre de n° d'agrément FFTA (les 2 urnes permettent un passage plus rapide ; elles sont ensuite réunies pour le dépouillement).

Les deux scrutateurs procèdent ensuite au décompte des voix sur les feuilles d'émargement, à celui des bulletins dans les urnes réunies, puis au décompte des voix pour chaque candidat.

(Pause-repas pendant le travail des scrutateurs)

**Résultats** (notés sur une feuille préparée par la Secrétaire Gisèle GALLET, et remplie et signée par les scrutateurs) : 534 voix possibles si tous les clubs étaient représentés – nombre de bulletins dans l'urne (correspondant au nombre de voix en émargement) : 345 – Ont obtenu dans l'ordre alphabétique : AYRAL Corinne : 306 voix - AYRAL Patrice : 320 voix - BARASCUD Bernard : 338 voix - CABRERA André : 339 voix - FOURMAUD Anne : 341 voix - GALLET Gisèle : 339 voix - RACINAIS Jackie : 338 voix – RAMI Didier : 343 voix.

Le nombre de représentants devrait être de 13 (13 départements en Occitanie).

**Ont été élus** (dans l'ordre décroissant du nombre de voix) :

RAMI Didier – FOURMAUD Anne – CABRERA André – GALLET Gisèle – BARASCUD Bernard - RACINAIS Jackie – AYRAL Patrice – AYRAL Corinne, soit 8 représentants et 0 suppléant.

## COMMISSION SPORTIVE

Lionel ALLASIO indique que la Commission Sportive a commencé son travail dès avril 2017, car tout était à faire avec le doublement des effectifs suite à la fusion : 6 000 licenciés au lieu de 3 000 la saison précédente. Il fait remarquer que des quotas trop sévères feraient perdre leur motivation aux archers. Le Comité Directeur a donc choisi de dédoubler les Championnats en partageant les archers selon l'âge et/ou l'arme, afin de permettre au maximum de participer. Il y a moins de défections chez les Jeunes, qui tirent à Carcassonne, plus central, tandis que les adultes sont repêchés plus loin.

**D.R.E** : 34 équipes inscrites. Il leur sera nécessaire de se déplacer. Attention : si le club est en D1 ou en D2, les 3 meilleurs archers du club ne peuvent pas participer à la D.R.E.

**D.R.J.** : deux zones, comportant 18 et 14 équipes ; la finale sera régionale, à Montpellier le 8 juillet. Ce sera un tir qualificatif et des phases finales par équipes.

**Critérium Régional** : pas d'interdiction, pas de problème de transfert : c'est un critérium promotionnel.

**Problèmes** : pré-inscriptions intempestives pour la Salle : il a fallu tout refaire ; quelques problèmes de classement. Demande d'un candidat pour une manche de D.R.J. ouest : Pamiers se propose, le 24 avril.

## COMMISSION NATURE / 3D

Michel PASCAL présente le bilan de la saison écoulée :

**Open de France** : 5 équipes présentées ; pas d'équipe Jeunes cette année en raison du manque de certaines armes. C'était le dernier Open et les équipes mêlant les archers des 2 anciennes ligues ont marqué leur présence : Médaille de Bronze pour une équipe féminine, et Médaille d'Or avec meilleur score jamais réalisé pour l'une des équipes masculines.

Remerciements à André CABRERA qui a aidé à établir les équipes au mieux.

**Championnat de France Nature** : 25 médailles : 11 d'Or, 8 d'Argent, 6 de Bronze

Critérium de France : Verdun/Garonne Femmes : 2èmes ; Graulhet Hommes : 1ers

**Championnat de France 3D** : 18 médailles : 8 d'Or, 4 d'Argent, 6 de Bronze

Championnat de France par équipe de club : Graulhet Hommes 2èmes

Championnat du Monde 3DI : 5 sélectionnés d'Occitanie dans l'équipe de France ;

1 champion du Monde Longbow, 1 vice-championne Instinctive Bow,

Équipe de France Hommes médaille de Bronze : 2 archers d'Occitanie

### Prévisions 2018

Stages de perfectionnement Jeunes, peut-être étendus aux Adultes

Organisations Championnat de France Nature (Pujaut) et Championnat de France 3D (Laguiole), ce dernier sera suivi de la sélection pour les Championnats d'Europe 3DI

## COMMISSION TIR EN CAMPAGNE

Alain DUPIN rappelle l'existence du Trophée des Pyrénées, qui réunissait dans une compétition internationale en 2 manches des archers de Catalogne, Navarre, Aragon et Midi-Pyrénées. Les équipes MP ont fini 1ère et 3ème.

Championnat de France : 6 médailles : 3 en Or, 1 en Argent, 2 en bronze

## **Objectifs 2018**

Assurer la pérennité du Trophée des Pyrénées, en invitant également la Nouvelle Aquitaine qui participait à l'origine du Trophée. 1ère manche : Cordes-sur-Ciel ; 2ème manche : Huesca  
Proposer des stages de découverte du Tir en Campagne et des stages de perfectionnement

**Question** : on a parlé des résultats en Nature, en 3D, en Campagne ; pas en cibles anglaises ?

Réponse : le décompte n'a pas été fait, le travail de mise en place a primé. Mais il y a eu environ 71 médailles, Salle, Fédéral, Fita confondus, Jeunes et Adultes.

Cette année, en raison de la différence entre les anciennes Ligues, les médaillés ont reçus leurs récompenses individuellement ; l'an prochain ils seront mis à l'honneur lors de l'AG.

## **COMMISSION JEUNES**

Jackie RACINAIS, au nom de la Commission Jeunes, avait lancé un sondage auprès des CD : 7 réponses sur 13. Un deuxième sondage, lancé par Nicolas JONETTE, a eu à peine plus de succès. Un retour des actions effectuées pour les groupes Jeunes dans le cadre du Projet de Performance Fédéral (PPF) a permis une meilleure connaissance : 13 réponses, 10 départements ont un dispositif en faveur de la politique sportive qui entre dans le cadre du PPF.

Il a toutefois été relevé que les CD avaient des actions très disparates : regroupements clubs ou département, pendant les vacances, tous les mois, plus ; encadrement et critères de sélection différents.

### **Propositions :**

Des Tournois Poussins, l'ouverture aux Poussins des compétitions jusqu'au niveau régional ;  
le suivi des jeunes archers dans leur club, par leurs entraîneurs, aidés et conseillés par les cadres d'état aide aux clubs ETAF et à ceux qui souhaitent le devenir

TNJ : aide aux clubs présentant un minimum de 1 Jeune avec son entraîneur (et non comme annoncé par erreur à l'AG : 2 jeunes ; l'aide est de 200 € par club, quel qu'en soit le nombre)

## **COMMISSION FORMATION**

Nicolas JONETTE, Conseiller Technique Sportif Régional, fait le bilan de la saison écoulée : 19 sessions ont regroupé un total de 148 personnes, dont 57 en formation d'Assistant Entraîneur (8 sessions), 2 sessions d'Entraîneur 1 et 2 sessions d'examen (18 personnes évaluées) ; 5 sessions de formations complémentaires (surtout axées sur l'accueil des Poussins).

Le CQP d'Animateur Tir à l'Arc a regroupé des archers et des non-archers : 18 personnes en tout.

**Pour 2018** : un recensement des besoins a eu lieu : 26 sessions à organiser. Nicolas JONETTE rappelle qu'il y a lieu de s'inscrire en passant par l'espace licencié du site [ffa.fr](http://ffa.fr)

Toutes les formations sont déjà inscrites au calendrier ; prochaines formations : le 24-25/02 à Carcassonne (accueil des personnes en situation de handicap) et le 17/03 à Toulouse (sport-santé, accueil personnes opérées d'un cancer)

Plan de Performance Fédéral : l'entraîneur est mis au centre du dispositif, par la création d'une Académie des Entraîneurs, tant sur le plan national que régional (en attente des textes FFTA)

ETAF : Nîmes, Manduel et Lattes sont des clubs ETAF ; d'autres clubs désirent le devenir : le travail de l'ETR est de les accompagner dans cette démarche.

Création d'un Centre de Ressources, par un Pôle Espoir (déjà étudié en Midi-Pyrénées il y a quelques années) : les bâtiments des CREPS sont maintenant sous le regard du Conseil Régional, qui investit pour moderniser et faire évoluer. On peut donc étudier les possibilités de création d'un Pôle Espoir en Occitanie, qui serait un relais proche des Jeunes, la filière étant actuellement Pôle Espoir de Boulouris – Pôle Relève de Bordeaux – INSEP en région parisienne. Le Pôle Espoir concernera les Benjamins, Minimes et Cadets 1ère année.

TNJ : il est rappelé que le BE sera là pour aider et conseiller l'entraîneur, pas pour le remplacer.

Groupes Régionaux Jeunes : suivis par les entraîneurs qui s'impliqueront dans le dispositif et les BE  
Il y avait 145 Jeunes compétiteurs FITA en Occitanie en 2017.

## **CNDS**

Nicolas JONETTE répond à une question sur le CNDS : la lettre d'orientation n'est pas encore parue, mais on sait que le projet (de club, départemental, régional) est obligatoire, que les subventions seront en baisse de 25%, que les crédits iront particulièrement aux projets en zones rurales (ZRR) et quartiers prioritaires (QPV), et qu'une enveloppe sera dédiée aux emplois sport.

## COMMISSION ARBITRAGE

Michel TERPAND, PCRA, donne quelques chiffres : au 1er février 2018, il y a 115 arbitres en Occitanie, dont 39 femmes ; 22 toutes options, 75 Fita, 29 Nature/3D, 9 Campagne, 7 Beursault et 2 Jeunes Arbitres. Chaque département a un PCDA.

2 réunions ont lieu, en avril et en septembre, l'une par zone, l'autre regroupant l'ensemble des arbitres. Elles servent à finaliser le calendrier d'arbitrage et assurer la formation continue des arbitres (études de cas, questions). Il y a pour les responsables régionaux une réunion des PCRA en octobre à Paris, et une réunion de formation des formateurs en avril.

Michel TERPAND revient sur la formation des futurs arbitres : demande à faire en septembre, formation d'un an environ, faite par zone (réunions de travail et stages pratiques sur le terrain) ; un examen blanc a lieu avant chaque session. L'examen : 100 questions à réponses courtes et une partie « étude de cas » sur l'option choisie.

Les taux de réussite sont très variables : 6 réussites et 3 échecs au Tronc Commun, 9 réussites et 1 échec en option en avril, tandis qu'en novembre il y a eu 8 réussites au T.C., 5 réussites et 9 échecs en options. Les Jeunes Arbitres ont réussi à 100%

**Pour 2018** : il y a 26 candidats dont 23 en Fita et 3 en Nature/3D ; 2 candidats jeunes, et 9 arbitres qui complètent leurs connaissances par le choix d'une nouvelle option.

## COMMISSION LABELS

Christine MARLEAUX rappelle que les demandes doivent se faire entre octobre et mi-décembre. En 2017-2018 il y a eu 22 demandes : 17 en renouvellement ou pour un changement de label, et 5 en première demande. Il devrait y avoir 4 Or, 9 Argent et 9 Bronze.

Des changements sont prévus pour les prochains labels (fin 2018)

Le label « Club Citoyen du Sport » : la constitution du dossier permet au club de gagner des points qui ensuite peuvent être transformés en financement d'actions.

## COMMISSION FEMININE

Le Président Didier RAMI remercie Chantal LASSUS d'avoir repris la Commission suite aux problèmes de santé de Jo LAMOTHE, et Lan DESPEYROUX pour l'aide qu'elle lui a apportée. Il propose que Lan soit cooptée pour faire partie de la Commission en tant que membre, et puisse travailler avec le Comité Directeur dans la Commission, sans droit de vote puisque non-élue. Motion adoptée à l'unanimité.

Il y avait en 2017 1956 licences féminines, soit 30,10% des licenciés. Il y a 10 ans, ce pourcentage était de 22% et il y a 5 ans de 25%.

**Challenge Résolument Féminin** : rappel des règles pour ce challenge destiné à amener les femmes vers la compétition par le biais d'un tir par équipe de club, inter-club ou départementale. Ce challenge qui existait en M-P a été repris par le CRTAO, avec 2 versions : cibles anglaises et Parcours. Chaque équipe de 3 ou 4 archères doit participer à un tir au moins dans chaque discipline (Salle, Fédéral et Fita, ou 3D, Nature, Campagne) Les points des 3 meilleures de l'équipe sont comptabilisés pour le classement. Un impératif : l'équipe doit être présente sur le même départ. Possibilité de plusieurs participations dans la même discipline : seul le meilleur score est retenu. Les archères de D1, D2, DNAP n'ont pas le droit de participer à ce challenge promotionnel. Il y a actuellement 8 équipes Arc Classique et 5 équipes Arc à Poulies engagées dans le challenge Cibles Anglaises. Pas encore d'équipes tir sur Parcours, mais la saison n'a pas réellement commencé.

## NOUVEAU : TROPHÉE DES MIXTES

Dans le but de promouvoir la mixité, la FFTA lance un challenge qui s'adresse à 3 types de licenciés : néophytes (1ère année de licence) – arcs classiques (tous âges) – arc à poulies (à partir de Cadet).

Ce trophée pourra se faire dans les départements et les régions, par équipe 1 homme+1 femme, pas forcément du même club, et une finale nationale regrouperait 100 équipes dans chaque catégorie, soit 600 archers.

## QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions déposées à l'avance ; y a-t-il des questions maintenant ? - non  
Pascal CHAMPION, Vice-Président, remarque qu'un an après la fusion, il y a encore beaucoup à faire, mais que désormais l'équipe du CRTAO est sur le bon chemin et travaille dans la même direction.

## SITE INFORMATIQUE

Pierre PERUZZETTO a créé le site [WWW.arc-occitanie.fr](http://WWW.arc-occitanie.fr) avec l'accord de Didier RAMI, lieu d'échanges et d'information, à mi-chemin entre les sites de MP et de LR, lequel a servi de base car utilisant une forme employée par 30% des sites dans le monde.

Il remercie Frédéric DESPLATS qui a beaucoup travaillé sur la partie Arbitrage et Guillaume ESCANDE qui a largement participé à la première mise en place.

Il présente rapidement le site, avec ses différentes rubriques, informations, compétitions, vie sportive, formations... et pré-inscriptions pour les championnats régionaux.

Les mandats peuvent être maintenant placés sur le site de la FFTA, mais on peut les mettre sur le site d'Arc-Occitanie si on le désire.

Merci aux utilisateurs de signaler les erreurs, et de faire leurs remarques pour améliorer le site.

Fin de l'Assemblée Générale : vers 16 h 40.

la Secrétaire,

le Président,



Gisèle GALLET

Didier RAMI